

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-232/SG/IAM portant autorisation administrative, d'exercer le commerce des boissons.

n° 75-232/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

17 février 1975

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1975

Date du numéro

10 mars 1975

### TEXTE INTÉGRAL

M. Darmon Jacques est autorisé à exploiter le commerce de boissons, licence lte classe B, angle de la rue du Verdon de la rue de Madrid, « James-Bar », a Djibouti.